

# Mémoire

**Titulaire**

Laurence VAN MELDEREN (Coordonnateur)

**Mnémonique du cours**

MEMO-F517

**Crédits ECTS**

30 crédits

**Langue(s) d'enseignement**

Inconnu

**Période du cours**

1e et 2e quadrimestre

**Campus**

Campus Biopark Gosselies et Autre campus

## Contenu du cours

Mémoire de fin d'études: recherche expérimentale en laboratoire (discipline associée à la biologie moléculaire) et rédaction d'un document original reprenant les résultats obtenus.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le mémoire — également appelé travail de fin d'études — est un travail écrit et personnel par lequel l'étudiant montre qu'il est capable d'exposer et développer une question relevant de sa spécialité et prouve sa capacité à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche argumentée, logique et cohérente. Il constitue un véritable travail de recherche. L'étudiant devra démontrer son autonomie, sa capacité à maîtriser la littérature relative à son sujet de mémoire, son aptitude à comprendre et utiliser les concepts et outils spécifiques à son thème de recherche et à obtenir des résultats originaux, ainsi que sa capacité de synthèse des résultats et de rédaction de son travail, le tout en un temps limité.

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Mémoire de fin d'études

### Contribution au profil d'enseignement

Le mémoire de fin d'étude contribue à l'acquisition de l'ensemble des compétences du profil d'enseignement.

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Campus Biopark Gosselies et Autre campus

### Contact(s)

Fabienne Andris

Email: fabienne.andris@ulb.be

## Méthode(s) d'évaluation

Autre

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Le mémoire sera rédigé conformément au « Guide pratique pour la rédaction d'un mémoire de fin d'études » disponible sur le site de l'université virtuelle.

La date limite de dépôt des mémoires est fixée annuellement par le jury et communiqué aux étudiants début janvier. Le non-respect de la date de dépôt entraînera de manière automatique l'ajournement pour la session concernée.

Le travail sera présenté oralement, en français ou en anglais, en 15-20 minutes. L'étudiant répondra ensuite aux questions des deux rapporteurs qui disposeront d'environ 10 minutes pour leur intervention, et à celles des autres membres du jury qui souhaiteraient intervenir. Le temps total de la défense ne devrait pas excéder 40 minutes.

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note globale du mémoire sera établie par le jury de mémoire selon les critères suivants :

- › une note d'évaluation de la prestation globale de l'étudiant dans le service d'accueil, attribuée par le promoteur (pondération 25%).
- › une note d'évaluation de la qualité du document, établie par le jury de mémoire sur proposition des rapporteurs (pondération 25%).
- › une note sur l'exposé oral, établie par le jury de mémoire (pondération 10%).
- › une note sur la défense, établie par le jury sur proposition des rapporteurs (pondération 25%).
- › une note sur la prestation globale de l'étudiant (exposé et défense du mémoire), établie par le jury de mémoire (pondération 15%).

### Langue(s) d'évaluation principale(s)

Anglais et Français

## Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté des Sciences

MA-BMOL | Master en biochimie et biologie moléculaire et cellulaire | finalité Didactique/bloc 2

